



Resilier mon contrat militaire de 5ans

Par **stef**, le **26/05/2008** à **17:47**

Bonjour,

je suis actuellement militaire depuis le 5mars 2007 au 19RG a Besançon mon conjoint est également militaire mais dans la marine nationale à BREST (lieu ou nous vivons) lui il a signé un contrat de 10ans et étant déclaré embarquer ils est souvent partis nous nous voyons très peu hormis les week end ou nous arrivons a ne pas être de service (chose très rare) est les permissions qui sont difficile d'accès pour moi car je suis tres mal vu dans mon regiment on me reproche souvent le fait qu'il est marin et il me rendent pas la vie facile. Il y a environ 3semaine voir plus j'ai fait un compte rendu pour être muté pour raison familiale il n'ait sorti du bureau du capitaine qu'aujourd'hui et bien sur avec un avis défavorable,car d'après lui ma relations n'ai pas serieuse (a savoir nous sommes en concubinage et l'on a fait faire une declarations sur l'honneur a la mairie de brest) Je ne suppporte plus d'être au regiment j'ai déjà fais une légère depresionen fevrier ai eu un arret de travail de 15jours et on continuer a m'appeler malgre le certificat jusqu'au moment ou c'est mon conjoint qui a repondu et la mon laisse tranquille! je sort d'une deprime j'ai repris le travaille aujourd'hui et les reproche etait évidemment déjà là? De plus nous avons décide d'avoir un enfant et pour l'eduquer au mieu et garder une stabiliter dans notre couple je veut resilier mon contrat! Que dois-je faire?

Je vous remercie dans l'attente d'une reponse